



COMPTE RENDU de la réunion du comité de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour, qui s'est déroulée le 18 Septembre 2019 à 18H30 au CLUB HOUSE

Présents :

Madame Armelle DUHIN.

Messieurs : Antoni DUHIN, Olivier DUPERRAY, Roland FIAT, Jean Luc LEBLANC, Jean Michel PUTOD
Gérard RINGUE, Jean Michel VANTHOURNOUT.

Excusé(es) : Jean OLID, Florence MAUPOIL AUBRUN, Jean Marc MICHEL, Jean Jacques BERTO.

Assiste(s) : Patrice IMBERT.

Absent : Alain TISSOT.

ORDRE DU JOUR

1 APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 MAI 2019

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 ORGANISATION DE LA COMPETITION DU GOUT le 6 OCTOBRE 2019

- ❖ 8 vitabris sont disponibles fournis par le Grand Dole et Patrice. Ils seront mis en place le dimanche matin ainsi que les tables et bancs nécessaires à la tenue des stands.
- ❖ On sollicite la maison BENOIT pour la camionnette réfrigérée qui sera en place le dimanche matin.
- ❖ Le jeu se déroulera en scramble sur 14 trous et les dégustations se feront au retour sur 7 trous. La disposition des stands se fera selon une logique gustative, hors d'œuvre, soupe, viande, fromage en réservant le sucré pour la fin du parcours. Prévoir environ 80 portions pour les dégustations.
- ❖ Les droits de jeu sont fixés à 15 euros et il est demandé à Blue Green de proposer un green fee à 20 euros.
- ❖ Le cocktail dinatoire est pris en charge en vertu d'accords bilatéraux KRISS/PETIT FUTE (Jean-Michel PUTOD). Et mis en musique par Remo. Seront invités les sponsors de l'année : BENOIT, LE PATIO, Jean OLID, Jean Pierre POITREY, Le garage PEUGEOT.
- ❖ Jean Michel PUTOD se charge de relancer les habituels sponsors et de la rédaction du questionnaire.
- ❖ Pour ceux qui le souhaitent ou qui y sont contraints en tant qu'organisateur, la compétition est ouverte le samedi après midi avec dégustation le dimanche.
- ❖ Le délai d'inscriptions est fixé au JEUDI 3 Octobre à 18h30.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224

Courriel : association.asgva@gmail.com



- ❖ La constitution des « cagettes stands » aura lieu le samedi matin de manière à pouvoir compléter éventuellement le matériel manquant : nappes, gobelets, coupelles, etc...
- ❖ Appel aux bénévoles pour le montage des vitabris et la tenue des stands. L'AS fournira boissons et sandwichs.
- ❖ Question des lots : prévoir trois lots importants pour les vainqueurs des trois catégories : golf/goût/golf et goût. Ainsi qu'une vingtaine de lots pour les dix premières équipes (de quelle catégorie ?)
- ❖ Communication : Patrice se charge de l'affiche et le journaliste B.DAVID sera informé de la compétition.

3 PROCHAINES COMPETITIONS

La compétition SAFTI est annulée et sera remplacée par un scramble le 29 SEPTEMBRE. Droits de jeu 8 euros et apéritif de l'amitié offert.

Le championnat du JURA du 22 SEPTEMBRE est victime de la concurrence du club de LONS et l'affaire sera soumise au comité départemental. Les 10 euros de droits de jeu paieront l'apéritif et quelques lots.

8 OCTOBRE : AFC compétition BESANCON/VAL D'AMOUR match retour formule scramble à deux. Jean Michel VANTHOURNOUT s'en occupe et nous le remercions.

Seniors de BOURGOGNE : Sylvain souhaite passer la main et il faudra lui trouver un successeur. Donc envoi d'un courrier à tous les seniors concernés Si aucun volontaire ne se déclare, la participation de notre club sera suspendue.

4 ECOLE DE GOLF

L'AS constate l'absence de jeunes représentant le golf dans les trois compétitions de ligue et /ou d'une représentation minimaliste (un seul jeune lors d'une autre compétition) ce qui amène à s'interroger sur le financement de l'EDG. Le président fera le point avec Thierry MINAUD.

5 PROJET VOYAGE

Jean MICHEL transmet les tarifs du domaine SAINT CLAIR à ANNONAY pour un séjour le 5 AVRIL : chambre individuelle 289 euros pour le weekend en chambre double 231 euros. Voir s'il est possible en avançant la date d'avoir un prix plus intéressant

Prochaine réunion du comité **non fixée**

La séance est levée à 20 heures

La Secrétaire par intérim
Roland FIAT

Le Président de L'ASGVA
Jean Luc Leblanc

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL d'AMOUR.

Chemin du Golf. 39100 PARCEY. –Tél/fax : 03.84.71.04.23. Association Loi 1901 –Club FFG n°224
Courriel : association.asgva@gmail.com